DAILY SCIENCE
DÉCOUVREZ LA SCIENCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION "MADE IN BELGIUM"

CUMUL DES MANDATS : QUID DU TRAVAIL DES PARLEMENTAIRES EN DEHORS DU PARLEMENT ?

Publié le 2 janvier 2017

Qu'advient-il de la relation parlementaire-citoyen une fois que ces derniers ont élu les premiers ? Ceux-ci sont-ils toujours actifs au sein de leur commune ? Ou est-ce l'apanage des parlementaires qui cumulent cette fonction régionale ou nationale avec celle de bourgmestre ou d'élu local ? Voilà les questions que se sont posées Jean-Benoit Pilet et Nathalie Brack, chercheurs au Cevipol , le Centre d'Étude de la Vie Politique de l'Université Libre de Bruxelles. « *Plus précisément, nous étions chargés du volet belge d'une étude réalisée en France, en Allemagne et en Belgique* », explique Jean-Benoit Pilet.

Rencontre avec les élus

Pour ce faire, les chercheurs ont pu bénéficier du soutien du parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles qui leur a ouvert les portes de leur institution et leur a permis d'entrer en contact avec des élus.

« *Notre travail s'est déroulé en deux temps : d'abord une rencontre avec des parlementaires au sein des parlements. Ensuite, un suivi pendant deux ou trois jours de ces mêmes élus au sein de leur circonscription. Nous avons tantôt suivi des élus uniquement en charge de dossiers au parlement, tantôt des élus qui cumulaient ces fonctions avec celles d'un élu local.* »

Dans le cadre de ces travaux, les chercheurs ont tenu compte de plusieurs facteurs : l'âge des élus, leur parti, le cumul et le niveau de pouvoir (régional ou fédéral).

Cumul : plus de temps sur le terrain

Très vite, l'une des variables est sortie du lot : celle du cumul. En effet, la répartition du travail en dépend fortement.

« Le cumul ou à l'inverse l'absence de cumul clive le paysage parlementaire en deux : des parlementaires qui travaillent essentiellement au parlement et un peu sur le terrain (ceux qui ne cumulent pas) et des parlementaires qui sont moins présents au parlement et qui travaillent surtout sur le territoire de leur commune et aux alentours (ceux qui cumulent). »

Toutefois, les deux types d'élus s'impliquent au niveau local, c'est la durée de cette implication qui varie. Le parti auquel appartient un élu joue également ! Ainsi, les chercheurs ont remarqué que les membres des partis créés plus récemment ont tendance à avoir une vision moins locale de la représentation que les membres des partis traditionnels.

Régional vs national

Parallèlement, les chercheurs ont constaté l'influence d'un autre paramètre : celui du niveau de pouvoir. Si les élus des parlements nationaux et régionaux ne s'impliquent pas différemment en ce qui concerne le temps d'investissement, ils montrent des centres d'intérêt et un champ d'action différent !

« *Les compétences nationales et régionales sont différentes et ces différences s'observent également lorsque ces élus sont sur le terrain. Par exemple, les élus fédéraux vont plus s'intéresser aux questions de sécurité sociale et de fiscalité tandis que les élus régionaux se concentreront plutôt sur l'enseignement. Par ailleurs, les parlementaires régionaux ont tendance à endosser le rôle de promoteurs locaux, plus impliqués dans les activités liées au développement économique de leur district, et se voient plus comme représentants des intérêts de leur région au parlement que leurs collègues fédéraux*. » Et ce, qu'il y ait cumul ou pas.

Peu de clientélisme

« *Enfin, nos résultats tranchent avec l'idée que l'on pouvait avoir des élus qui s'impliquent au niveau local : il ne s'agit pas uniquement de faire du clientélisme pour se faire réélire. Les élus s'impliquent réellement, ils vont chercher sur le terrain les expériences et données qui les aideront à nourrir le débat au sein du parlement. Qu'il soit fédéral ou régional* », conclut le chercheur qui travaille maintenant sur la publication de ces résultats pour le parlement.

Le but ? Rédiger un cahier accessible à tous afin que le grand public intéressé ait accès à la totalité des résultats. Sortir prévue au printemps 2017.